

# Compte-Rendu synthétisé de la séance du 04/06/2020 du Conseil Municipal

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; Mme Véronique ANDRE épouse CHOSEROT ; Mme BACO Berthine ; M. Laurent BERGER ; M. BODEREAU Pierre-Edouard ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. KOP Patrice ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. RISCH Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil présents que cette séance se déroule dans l'Espace Culturel et Associatif 23 Rue Principale à Kerling-Lès-Sierck dans le cadre de la « loi d'urgence sanitaire » et le respect des règles et précautions sanitaires actuellement en vigueur.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter un point supplémentaire en fin de séance concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID), le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité des membres présents.

## 1 – Délégations au Maire et aux Adjointes

Les délégations du Maire selon l'Article L2122-22 modifié par [LOI n°2007-1787 du 20 décembre 2007 - art. 13](#) ont été votées à l'unanimité des membres présents.

En cas d'absence ou d'empêchement du Maire, les présentes délégations seront exercées par le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

## 2 – Indemnités du Maire et des Adjointes

Le conseil municipal, les explications de Monsieur le Maire sur l'attribution des indemnités de fonction entendues et après en avoir délibéré à 10 voix pour et 5 abstentions ;

1. Décide d'allouer les indemnités maximales prévues en fonction de la population de la commune
2. Considérant que la commune, depuis le dernier recensement, se trouve placée dans la strate de 500 à 999 ;
3. Fixe, pour la durée du mandat, à 40,3 % de l'indice brut 1027, l'indemnité du maire, conformément à la loi du 5 avril 2000 ;
4. Fixe de même, pour la durée du mandat à 10,7 % de l'indice brut 1 027, l'indemnité de chaque adjoint.
5. Dit que ces décisions prennent effet à compter du 27 mai 2020

## 3 – Désignation par vote à bulletin secret des délégués représentant la commune dans les assemblées délibérantes

Le conseil municipal élit par vote à bulletin secret, les délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au sein des assemblées délibérantes comme suit :

Assemblée ou instance	Titulaire	Suppléant
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3 FRONTIERES</b>	- Guy HOCHARD	- Alain SINDT
<b>SYNDICAT FORESTIER DE KERLING-LÈS-SIERCK</b>	- Guy HOCHARD - Jean-Marc SINDT	- Didier HILD - Thiébaud HIRTZ
<b>S.I.A.K.O.H.M.</b>	- Guy HOCHARD - Alain SINDT	- Nicolas LINSTER
<b>SYNDICAT DE LA « MAGNASCOLE »</b>	- Guy HOCHARD - Véronique ANDRE épouse CHOSEROT - Nicolas LINSTER	
<b>S.I.S.C.O.D.I.P.E. des 3 Frontières</b>	- Guy HOCHARD	- Alain SINDT
<b>SYNDICAT DES EAUX DE KIRSCHNAUMEN</b>	- Guy HOCHARD - Jean-Marc SINDT	- Didier HILD - Thiébaud HIRTZ

# Compte-Rendu synthétisé de la séance du 04/06/2020 du Conseil Municipal

## 4 – Création des commissions communales et désignation des membres

Le conseil municipal met en place les diverses commissions communales. Chaque conseiller peut librement se porter candidat pour faire partie de l'une ou de l'autre commission selon ses compétences et ses choix personnels qui ont été constituées comme suit :

<b>COMMISSIONS COMMUNALES 2020-2026</b>	
<b>Commission Appel d'Offre, Travaux et Aménagement du Territoire</b>	- Alain SINDT - Thiébaud HIRTZ - Jean-Marc SINDT - Jérôme GABRIELE - Nicolas LINSTER - Jérôme RISCH
<b>Commission de la Forêt</b>	- Jean-Marc SINDT - Patrice KOP - Didier HILD - Thiébaud HIRTZ
<b>Commission Sécurité routière et incendie, Stationnement et Circulation</b>	- Jérôme RISCH - Jérôme GABRIELE - Christelle MARCK (ép. SCHMIT) - Didier HILD
<b>Commission de Gestion du Locatif Communal</b>	- Véronique ANDRE (ép. CHOSEROT)- Laurent BERGER - Christelle MARCK (ép. SCHMITT) - Marjorie DELAPORTE
<b>Commission Communication, Animation, Relation avec les associations</b>	- Pierre-Edouard BODEREAU - Laurent BERGER - Marjorie DELAPORTE - Jérôme GABRIELE - Berthine BACO
<b>Dépositaire et cimetière</b>	- Alain SINDT - Laurent BERGER
<b>Commission environnement espaces verts</b>	- Jérôme RISCH - Christelle MARCK (ép. SCHMIT) - Patrice KOP - Berthine BACO - Marjorie DELAPORTE
<b>CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)</b>	- Christelle MARCK (ép. SCHMIT) - Berthine BACO - Pierre-Edouard BODEREAU - Véronique ANDRE (ép. CHOSEROT)
<b>Commission gestion des salles</b>	- Nicolas LINSTER - Jérôme RISCH - Jérôme GABRIELE - Christelle MARCK (ép. SCHMIT)

## 5 – Dématérialisation des convocations

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité décide de fixer la dématérialisation pour modalité de transmission de toutes les convocations et ce pour toute la durée du mandat.

## 6 – Location Espace Culturel et Associatif : annulation du contrat de réservation de M. FIEVET Fabrice et du titre 252 bordereau 49 année 2019

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accepter l'annulation du contrat de location de M. FIEVET Fabrice ainsi que le titre 252 bordereau 49 de l'année 2019 d'un montant de 200.00 €.

## Point supplémentaire : proposition des membres pour siéger à la C.C.I.D.

Monsieur le Maire explique que le conseil municipal est chargé de proposer à l'administration fiscale une liste de 12 titulaires et 12 suppléants résidant dans la commune. L'administration fiscale désignera elle-même, les 6 titulaires et suppléants qui feront partie de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) durant toute la durée du mandat.